

MATINÉE

sous la présidence d'Anne Levade,

*professeur de droit public, université Paris Est - Créteil Val de Marne (SDIE - Sources du droit, institution, Europes),
secrétaire général de l'Association française de droit constitutionnel*

- 9h00 Accueil des participants
- 9h30 Allocutions d'ouverture
Roxana Family, *doyen de l'université de Cergy-Pontoise*
et Laetitia Janicot, *professeur à l'université de Cergy-Pontoise (LEJEP)*
- 10h00 Propos introductifs
Anne Levade, *professeur de droit public, université Paris Est - Créteil Val de Marne (SDIE - Sources du droit, institution, Europes), secrétaire général de l'Association française de droit constitutionnel*
- Les collectivités territoriales, acteurs de l'élection présidentielle ?*
- 10h30 **Le Sénat, acteur de l'élection présidentielle. Le point du vue du politique**
Francis Delattre, *maire de Franconville et sénateur du Val-d'Oise*
- 11h30 Débats et pause
- Les collectivités territoriales, soutiens de l'élection présidentielle ?*
- 12h00 **Le parrainage des candidats**
Bernard Dolez, *professeur à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne*
- 12h30 **L'organisation de la campagne électorale**
Yves Luchaire, *professeur à l'IEP d'Aix*

APRÈS-MIDI

sous la présidence de Nelly Ferreira,

maître de conférences à l'université de Cergy-Pontoise (LEJEP)

- Les collectivités territoriales, objet des débats de l'élection présidentielle ?*
- 14h00 **De quels programmes de décentralisation les élections présidentielles ont-elles été porteuses ?**
Jacques Caillosse, *professeur à l'université Panthéon-Assas (CERSA)*
- 14h30 **Les réformes des collectivités territoriales au crible du droit constitutionnel**
Bertrand Faure, *professeur à l'université de Nantes (droit et changement social, UMR CNRS 3128)*
- 15h00 **Les réformes des collectivités territoriales : permanence ou discontinuité des programmes politiques**
André Roux, *professeur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence*
- 15h30 Débats et pause
- 16h00 **Rapport de synthèse**
Pierre-Henri Prélôt, *professeur à l'université de Cergy-Pontoise (centre de philosophie juridique et politique)*



Organisé par Nelly Ferreira et Laetitia Janicot, codirectrices du master 2 Collectivités territoriales et politiques publiques, par André Bel, enseignant associé à l'université de Cergy-Pontoise et par Patrice Chrétien, responsable du centre de droit public (CDP) du laboratoire d'études juridiques et politiques (LEJEP) de l'université de Cergy-Pontoise.

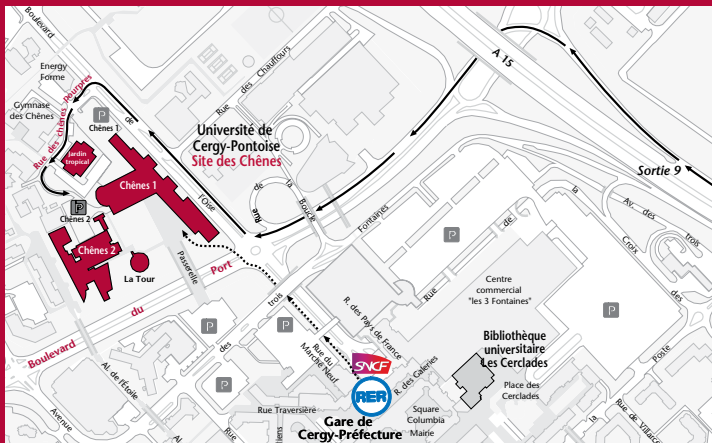
INVITATION

Les collectivités territoriales et l'élection présidentielle

Journée décentralisée de l'Association française de droit constitutionnel

Vendredi 9 mars 2012

Salle de conférences, site des Chênes 1



Accès en voiture

- Depuis Paris : porte Maillot direction La Défense. A86 suivre Cergy-Pontoise. A15 direction Cergy-Pontoise, sortie 9 (serrer à gauche).
- Depuis Versailles : N184 direction Beauvais jusqu'à Cergy-Pontoise.

Accès en RER

- RER A direction Cergy-le-haut, arrêt Cergy-Préfecture.
- RER C, arrêt Pontoise (prendre ensuite le bus)

Accès en train

Depuis la gare Saint-Lazare ou Nanterre-Université, arrêt Cergy-Préfecture.

Accès en bus

Depuis Pontoise, station Canrobert, lignes 44, 45, 56, 57, arrêt Cergy-Préfecture.

Entrée libre



Université de Cergy-Pontoise - Site des Chênes 1 - 33 boulevard du Port - 95011 Cergy-Pontoise cedex
Secrétariat du pôle : Pascaline Drouin - Tél. : 01 34 25 28 42 - Fax : 01 34 25 28 48 - pascaline.drouin@u-cergy.fr

www.u-cergy.fr